



Alcool sur le lieu de travail

Par **myriam67**, le **30/03/2013** à **20:46**

Bonjour,

Mon collègue est alcoolique. Le matin, à midi quand il vient, il sent déjà l'alcool. Je travaille dans un garage automobile et mon collègue est mécanicien. Les clients même nous le font savoir qu'il sent l'alcool. Le pire de toute l'histoire, nos patrons sont au courant et ne font rien. On leur a déjà signalé, la réponse qu'on nous donne "on en a marre de faire du social". Ma collègue et moi nous gérons au mieux, mais, quelle est la part de responsabilité des patrons ?

A part leur signaler et qu'ils ne font rien, que doit ou que peut on faire ?

Merci

Cordialement

Par **Ales**, le **30/03/2013** à **23:06**

Bonjour,

Pouvez vous préciser ce que vous voulez faire justement ?

Par **myriam67**, le **31/03/2013** à **12:46**

Bonjour.

On voudrait savoir, mes autres collègues et moi, les responsabilités des patrons vis à vis de ce salarié.

Merci

Par **Ales**, le **31/03/2013 à 14:09**

Toutes les conditions sont remplies pour que la faute inexcusable de votre employeur et donc sa responsabilité civile soit engagée en cas d'accident.